

Michel LAGUT  
34 Rue Jules Vallès  
93700 – DRANCY

Drancy, le 28 juillet 2014.

**Préfecture de Seine Saint Denis  
Direction du Développement Durable et  
Des collectivités locales  
Bureau de l'Urbanisme et des affaires  
foncières  
1 Esplanade Jean Moulin  
93007 - BOBIGNY Cedex**

Objet : Enquête publique de la ZAC Boissière-Acacia sur la ville de Montreuil.

Monsieur le Préfet,

Aux termes de l'arrêté préfectoral n°2014-1205 du 16 mai 2014, j'ai été chargé de conduire, en tant que commissaire enquêteur, l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique concernant l'aménagement de la ZAC de la Boissière-Acacia située sur la commune de Montreuil, enquête qui s'est tenue du mardi 10 juin au vendredi 11 juillet 2014 inclus.

Or par courrier du 17 juillet 2014, dont copie jointe, la CAEE, maître d'ouvrage du projet, sollicite un délai supplémentaire pour constituer son avis sur les observations formulées par le public, eu égard à la période de congés.

En application des articles R123-19 et L123-15 du code de l'environnement, je sollicite de votre part un accord sur le report de la date de remise de mon rapport, initialement prévue le 11 août 2014, de 10 jours, soit une remise au plus tard le 21 août 2014.

La CAEE consultée par mes soins est d'accord sur ce délai supplémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma considération la plus distinguée.

